

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE SAINTES**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 9 novembre 2023**

Date de convocation : vendredi 3 novembre 2023

Délibération n° CC_2023_199
Nomenclature : 1.1.15

Nombre de membres :

En exercice : 64

Présents : 53

Votants : 59

Pouvoirs :

Mme Annie GRELET à M. Jean-Luc FOURRE,
Mme Aurore DESCHAMPS à M. Jérôme
GARDELLE, Mme Renée BENCHIMOL-LAURIBE à
M. Pierre DIETZ, M. Philippe CREACHCADEC à
Mme Marie-Line CHEMINADE, M. Laurent
DAVIET à M. Ammar BERDAI, Mme Véronique
TORCHUT à Mme Evelyne PARISI
Ne prend pas part au vote : 0

OBJET : Autorisation de signer les marchés de
"Prestations de services en assurances"

Le 9 novembre 2023, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de SAINTES, régulièrement convoqué à 17h30, s'est réuni Salle du Conseil Communautaire au siège de la CDA de Saintes, sous la présidence de Monsieur Bruno DRAPRON, Président.

Présents :

M. Bruno DRAPRON, M. Eric BIGOT, M. Gérard PERRIN, Mme Françoise DURAND, M. Eric PANNAUD, M. Jean-Luc FOURRE, Mme Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU, M. Jean-Michel ROUGER, M. Alain MARGAT, M. Gaby TOUZINAUD, M. Pascal GILLARD, M. Bernard CHAIGNEAU, M. Francis GRELLIER, Mme Marie-France DREY, M. Pierre-Henri JALLAIS, M. Joseph DE MINIAC, M. Jérôme GARDELLE, M. Stéphane TAILLASSON, M. Cyrille BLATTES, M. Alexandre GRENOT, M. Jean-Claude CHAUVET, Mme Agnès POTTIER, M. Philippe ROUET, M. Philippe DELHOUME, M. Pierre TUAL, Mme Martine MIRANDE, M. David MUSSEAU, Mme Chantal COUSSOT, Mme Christelle BASSO-FIN, Mme Véronique ABELIN-DRAPRON, Mme Caroline AUDOUIN, M. Thierry BARON, M. Ammar BERDAI, Mme Florence BETIZEAU, M. Philippe CALLAUD, Mme Véronique CAMBON, M. Rémy CATROU, Mme Marie-Line CHEMINADE, M. Pierre DIETZ, M. Jean-Philippe MACHON, M. Pierre MAUDOUX, Mme Evelyne PARISI, M. Jean-Pierre ROUDIER, M. Joël TERRIEN, Mme Charlotte TOUSSAINT, M. Frédéric ROUAN, Mme Amanda LESPINASSE, M. Jean-Marc AUDOUIN, M. Michel ROUX, Mme Joëlle DUJARDIN, Mme Eliane TRAIN, Mme Françoise LIBOUREL, M. Fabrice BARUSSEAU

Excusés :

M. Charles DELCROIX, Mme Dominique DEREN, M. François EHLINGER, Mme Céline VIOLLET, M. Pierre HERVE

Secrétaire de séance : M. Eric BIGOT

RAPPORT

Le rapporteur rappelle que les marchés de prestations de services en assurances de la Communauté d'Agglomération de Saintes arrivent à échéance le 31/12/2023.

La CDA de Saintes a donc lancé une consultation pour ces prestations, sous la forme d'un appel d'offres ouvert (publicité en date du 1^{er} juin 2023) pour les lots 1 à 4, et sous la forme d'une procédure adaptée pour le lot 5.

Le lot 2 (Dommages aux biens), n'ayant fait l'objet d'aucun dépôt d'offre, a fait l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence.

Le 20 octobre 2023, la Commission d'Appel d'Offres de la CDA a attribué les marchés aux entreprises suivantes :

Lot 1 : Responsabilité générale et risques annexes : Groupement composé de BEAH (intermédiaire), 16-18 rue de Londres, 75009 PARIS, LLOYD'S INSURANCE COMPANY S.A., 8/10 rue Lamennais - 75008 Paris, TOKIO MARINE EUROPE S.A., 36 Rue de Châteaudun, C.S. 30099 75009 PARIS et BERKSHIRE HATHAWAY EUROPEAN INSURANCE DAC, 3 Rue Saint-Georges, 75009 PARIS.

Lot 2 : Dommages aux biens et risques annexes : SMACL ASSURANCES SA, 141 Avenue Salvador Allende, NIORT CEDEX 9

Lot 3 : Automobile et risques annexes : SMACL ASSURANCES SA, 141 Avenue Salvador Allende, NIORT CEDEX 9

Lot 4 : Prévoyance statutaire : Groupement composé de WILLIS TOWERS WATSON France (intermédiaire), 5 avenue Raymond Manaud, 33522 Bruges Cedex et Axa France Vie, 313 Terrasse de l'Arche, 92727 Nanterre

Lot 5 : Protection juridique : Groupement composé de AURA COURTAGE (intermédiaire), 3 rue Jacques Constant Milleret, 42000 ST ETIENNE et GROUPAMA PROTECTION JURIDIQUE, 8 - 10 rue d'Astorg 75008 Paris.

Les marchés sont conclus du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028.

Aussi, il est demandé au Conseil Communautaire d'autoriser le Président, ou son représentant en charge des bâtiments communautaires, des travaux et des marchés publics à signer les marchés de prestations de services en assurances avec les entreprises indiquées ci-avant.

Après avoir entendu le rapporteur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Saintes annexés à l'arrêté préfectoral du 31 octobre 2023,

Vu la délibération n° 2023-174 du Conseil Communautaire du 27 septembre 2023 portant délégation du Conseil Communautaire au Président, et notamment le point n° 4 relatif à la passation des marchés et de leurs avenants,

Considérant que la délégation au Président n'est consentie que pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation à l'exception de la décision de signer les marchés et les accords-cadres, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant supérieur aux seuils des procédures formalisées prévus par les textes en vigueur pour les marchés publics de fournitures et services et supérieur à 2 000 000 € H.T pour les marchés publics de travaux ainsi que toute décision concernant leurs avenants sans incidence financière ou avec une incidence financière limitée en cas d'augmentation à 5 % du montant global du marché initial, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant que le marché présenté dans le rapport ci-avant pour les prestations de services en assurances est d'un montant supérieur au seuil susvisé,

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres a attribué, le 20 octobre 2023, les marchés aux entreprises suivantes :

- Lot 1 : Responsabilité générale et risques annexes : Groupement composé de BEAH (intermédiaire), 16-18 rue de Londres, 75009 PARIS, LLOYD'S INSURANCE COMPANY S.A., 8/10 rue Lamennais - 75008 Paris, TOKIO MARINE EUROPE S.A., 36 Rue de Châteaudun, C.S. 30099 75009 PARIS et BERKSHIRE HATHAWAY EUROPEAN INSURANCE DAC, 3 Rue Saint-Georges, 75009 PARIS.
- Lot 2 : Dommages aux biens et risques annexes : SMACL ASSURANCES SA, 141 Avenue Salvador Allende, NIORT CEDEX 9
- Lot 3 : Automobile et risques annexes : SMACL ASSURANCES SA, 141 Avenue Salvador Allende, NIORT CEDEX 9
- Lot 4 : Prévoyance statutaire : Groupement composé de WILLIS TOWERS WATSON France (intermédiaire), 5 avenue Raymond Manaud, 33522 Bruges Cedex et Axa France Vie, 313

- Terrasse de l'Arche, 92727 Nanterre
- Lot 5 : Protection juridique : Groupement composé de AURA COURTAGE (intermédiaire), 3 rue Jacques Constant Milleret, 42000 ST ETIENNE et GROUPAMA PROTECTION JURIDIQUE, 8 - 10 rue d'Astorg 75008 Paris,

Considérant que les marchés sont conclus du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2028,

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant en charge des bâtiments communautaires, des travaux et des marchés publics à signer les marchés de prestations de services en assurances avec les entreprises BEAH, LLOYD'S INSURANCE COMPANY, TOKIO MARINE EUROPE S.A, BERKSHIRE HATHAWAY EUROPEAN INSURANCE DAC pour le lot 1, SMACL ASSURANCES SA pour les lots 2 et 3, WILLIS TOWERS WATSON France et Axa France Vie pour le lot 4, AURA COURTAGE et GROUPAMA PROTECTION JURIDIQUE pour le lot 5.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

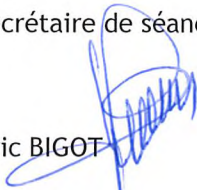
ADOpte à l'unanimité l'ensemble de cette proposition par :

- 59 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention
- 0 Ne prend pas part au vote

Ainsi clos et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance

M. Eric BIGOT



Pour extrait conforme,

Le Président,

Bruno DRAPRON



En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publicité.